

ÉTUDE URBAINE AVENUE JEAN-JAURÈS / JEAN-PERROT - EYBENS

Synthèse de l'atelier riverains / usagers

14 Mars 2023

SOMMAIRE

INTRODUCTION - DÉROULÉ DE L'ATELIER	P.4
SYNTHÈSE DES ÉCHANGES	P.6
ATELIER PARTICIPATIF : LES DÉSIRS POUR L'AXE	P.10
• ESPACES PUBLICS ET CONVIVIALITÉ	P.11
• NATURE EN VILLE	P.12
• FORMES BÂTIES	P.13
• COMMERCES ET SERVICES	P.14
• MOBILITÉ	P.15
LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DE L'ATELIER PARTICIPATIF	P.17

INTRODUCTION

CONTEXTE DE L'ÉTUDE

En 2022, la Métropole de Grenoble, en partenariat avec les communes de Grenoble et d'Eybens se lance dans deux opérations complémentaires visant la transformation de l'axe Jean Perrot-Jean Jaurès en une avenue plus vivante, offrant plus de place aux piéton.nes, aux commerces et à la végétation :

- Le réaménagement de l'ensemble de l'avenue Perrot-Jaurès, prévoyant notamment l'intégration d'une piste cyclable chronovélo, renforçant la place de la végétalisation, améliorant les trajets piétons.
- Une étude urbaine et paysagère sur l'avenue Jean Jaurès (Eybens). Cette étude vise à accompagner les dynamiques de renouvellement urbain actuellement à l'œuvre, pour que celui-ci soit le plus harmonieux possible, générateur d'espaces publics qualitatifs, respectueux des vues, des mitoyennetés, du bâti existant, confortant les pôles de vie, intégrant fortement le végétal. L'élaboration d'un plan guide permettra d'établir cette vision globale et harmonieuse.

Ces opérations d'envergure ne peuvent se faire sans les habitant.es, les acteur.rices du territoire et les usager.es de l'avenue.

Ce premier cycle d'ateliers visait davantage à nourrir la vision globale portée par l'étude urbaine et paysagère. Ainsi, les nombreux aspects spécifiques notamment liés à la mobilité, évoqués lors des échanges en salle seront amenés à être précisés et approfondis lorsque le projet de réaménagement débutera concrètement.

Une première phase d'enquête sur les usages et ressentis le long de l'avenue a été menée fin 2022 à la fois sous format numérique et sur le terrain auprès des usager.es, habitant.es de l'axe. Ce questionnaire a permis de recueillir 328 réponses.

Un deuxième temps de concertation s'est tenu le lundi 13 mars 2023 avec les commerçant.es de l'avenue Jean Jaurès. Le contexte de la démarche de concertation et les premières orientations pour l'évolution de l'avenue Jean Jaurès ont été présentées. Les participant.es ont ensuite été invité.es dans un atelier participatif à exprimer leurs envies pour l'avenue Jean-Jaurès.

Un troisième temps de concertation a eu lieu le mardi 14 mars 2023 avec les habitants / usagers de l'avenue Jean-Jaurès. Lors de ce temps, le contexte de la démarche de concertation et les premières orientations pour l'évolution de l'avenue Jean Jaurès ont été présentées. Les participant.es ont ensuite, dans le cadre d'un atelier participatif, pu exprimer leurs envies pour l'avenue Jean-Jaurès.

Le présent document analyse et retrace la parole des participant.es lors de ce temps d'échanges.

DÉROULÉ DE L'ATELIER :



Prise de connaissance du contexte



Echanges en salle



Expression des désirs et difficultés liés au projet



Partage des propositions

CHIFFRES CLÉS :



14 Mars 2023 à
18 h 30



2 h 30



59
Participants

SYNTHÈSE DES ÉCHANGES

Quel est le budget de ce projet ? Comment la dimension métropolitaine est-elle prise en compte dans le projet ?

La Métropole est compétente pour l'aménagement de la voirie et des itinéraires cyclables. La création de cette Chronovélo est ainsi financée principalement par le budget métropolitain. Les communes d'Eybens et de Grenoble contribuent toutefois à ce projet pour leurs compétences propres en lien avec l'aménagement de l'axe (éclairage public, espaces verts) et pour l'amélioration des espaces publics attenants.

Pour le moment, les études ne sont pas abouties donc il n'est pas possible de donner de chiffres précis. Néanmoins, la Métropole a déjà effectué un certain nombre d'opérations d'aménagement de Chronovélo et connaît les caractéristiques des interventions de voirie, ce qui lui permet d'estimer le montant du financement nécessaire à ce type de travaux. Pour ce projet, le budget Métropole est estimé à environ 26 millions d'euros pour intervenir sur l'ensemble de l'axe Jean-Perrot / Jean-Jaurès (du Parc Paul Mistral au bourg d'Eybens). Les autres communes prennent part au financement via le budget métropolitain.

L'avenue Jean-Jaurès est tous les jours empruntée par des milliers d'usagers automobilistes provenant des communes alentours (habitants de Vizille, Montchaboud, Brié-et-Angonnes, Herbeys, ...) : comment sa fonction de passage est-elle prise en compte dans le projet envisagé ?

Les études de circulation indiquent qu'environ 17 000 véhicules circulent sur l'axe Jean-Jaurès chaque jour en moyenne. Le projet de requalification vise à créer des aménagements permettant d'apaiser la vitesse des véhicules automobiles. L'avenue sera donc plus urbaine, la circulation moins rapide, mais l'axe gardera sa fonction de desserte routière. Le nombre de voies de circulation ainsi que les sens de circulation actuels seront inchangés.

De plus, la création de la Chronovélo est susceptible d'entraîner un report modal : certaines personnes empruntant systématiquement leur voiture pour se déplacer seront «tentées» de changer cette habitude et choisir de se déplacer plutôt à vélo.

Un manque de connexion cycle et des transports en commun des communes du plateau de Champagnier à Grenoble

Quelques participants ont mentionné, le manque d'alternatives à la voiture pour les nombreux usagers provenant du plateau de Champagnier et empruntant régulièrement l'avenue Jean Jaurès pour leurs trajets quotidiens. Selon eux, les transports en commun pour connecter ces espaces à Grenoble sont manquants et les aménagements cyclables existants sur ces secteurs sont empruntés mais mal signalés et peu connectés entre eux. Un participant a donné pour exemple la voie cyclable présente sur l'ancienne route Napoléon.

La problématique des automobilistes qui proviennent du plateau et empruntent l'avenue Jean-Jaurès pour se rendre à Grenoble est en effet prégnante. Plus les nouvelles constructions se feront à l'extérieur des grands centres urbains, en périphérie, et plus il y aura de trafic du fait de cet étalement urbain ; d'où la nécessité de construire du logement dans les zones déjà desservies par les transports publics.

Concernant les alternatives en transport en commun, à ce jour il est estimé que la masse critique d'usagers potentiels n'est pas suffisante pour la mise en place d'un prolongement de la ligne de bus structurante Chrono C4 entre Grenoble et le plateau de Champagnier.

Cependant le SMMAG a travaillé ces dernières années au renforcement des lignes 65 et 67 desservant le plateau avec une connexion directe au Verderet pour rejoindre la ligne C4. Ces deux lignes venant d'Herbeys et de Vizille se rejoignent à Tavernolles sur la commune de Brié-et-Angonnes où un P+R est à disposition des usagers.

La fréquence en heure de pointe du matin et du soir est environ d'un quart d'heure entre Eybens et Tavernolles en cumulant les deux lignes. Le SMMAG a également mis en place des portes vélos à l'arrière de bus sur ces lignes pour permettre aux usagers multimodaux avec un cycle de les utiliser.

Ces deux lignes connaissent une augmentation progressive de fréquentation mais sont loin d'être saturées et ont encore des capacités à répondre aux besoins, raison pour laquelle le SMMAG ne peut financer à court terme une ligne structurante très coûteuse, le potentiel d'usagers étant à ce jour faible pour une Chrono.

Par ailleurs, une étude globale est menée pour améliorer le réseau périurbain de transports en commun du SMMAG intégrant le plateau de Champagnier et les dessertes vers le sud/Vizille, des

scénarios de modification seront présentés aux élus dans les semaines et mois à venir.

Enfin, le SMMAG a créé un arrêt d'autostop/covoiturage organisé au Verderet afin d'offrir un autre alternative à l'autosolisme pour les usagers. Cela se traduit par un aménagement d'arrêt pour les voitures au bord de la route Maquis de l'Oisans desservant le plateau, avec un abri voyageurs et un panneau « M Covoiturage dynamique » où les autostoppeurs/covoitureurs peuvent indiquer la destination qu'ils visent afin que des automobilistes s'arrêtent pour les récupérer.

Comment l'affluence de nouveaux résidents sur l'avenue, induisant une augmentation du nombre de voitures, sera-t-elle gérée ?

Certains participants sont inquiets à propos d'un potentiel manque de places de stationnement sur l'avenue Jean Jaurès. Ils rapportent qu'aujourd'hui il existe déjà une saturation du stationnement sur l'avenue.

Concernant la problématique du stationnement, un certain nombre de garages sont actuellement vacants dans le secteur du Val d'Eybens où ont été récemment bâtis de nouveaux immeubles. Un travail est mené avec les bailleurs pour que ces garages puissent être occupés. Le but de cette démarche est de pouvoir louer les garages vacants, de manière à réduire le nombre de stationnements anarchiques sur l'avenue Jean-Jaurès. Par ailleurs, le fait d'habiter sur cette avenue, à proximité immédiate du centre-ville de Grenoble, du bourg d'Eybens et de grands pôles d'emplois, desservie par les transports en commun et bientôt par une chronovélo doit encourager aux changements d'habitudes et à privilégier d'autres solutions de mobilité (autopartage, vélo, transports en commun...).

L'autopont reliant Grenoble et Eybens est étroit et sa configuration actuelle ne permet pas d'accueillir une Chronovélo, comment cet ouvrage va-t-il être aménagé dans le cadre du projet ?

Certains participants sont surpris du choix de faire passer la Chronovélo sur l'autopont car il existe déjà un axe cyclable ainsi qu'une passerelle se situant plus à l'ouest permettant aux cycles de traverser la rocade. D'autres participants sont favorables à ce que la Chronovélo permette de passer l'autopont et ne pas faire de détours.

La Chronovélo est un aménagement qui s'adresse à tous y compris les enfants accompagnés

d'un parent, les personnes âgées, etc. Elle sert à de nombreux usagers. Parmi ses fonctions, la Chronovélo vise notamment à rendre les déplacements quotidiens les plus efficaces, évidents et lisibles possibles, ce qui va en faveur de favoriser au maximum des trajets directs. Cela induirait en effet de faire passer la Chronovélo sur l'autopont.

L'autopont reliant Grenoble et Eybens doit faire l'objet d'études complémentaires pour savoir s'il est possible ou non d'y additionner un encoffrement, une passerelle. En complément, au-delà de l'aménagement d'une Chronovélo à usage des cycles, la traversée de l'autopont est actuellement dangereuse pour les piétons également. Il faut donc sécuriser tous les modes doux y compris les piétons ; d'autant plus que le sud de l'avenue Jean-Jaurès regroupe une grande part des commerces et des services publics (école, mairie et maison des habitants) de la commune d'Eybens.

Existe-t-il une donnée chiffrée concernant le report modal au vélo ?

Il est très difficile d'estimer de manière chiffrée ce report modal. Pour autant les retours d'expérience dont la Métropole dispose sur les autres chronovélos démontrent une forte intensité d'usage des modes actifs permises par ces infrastructures. Par ailleurs, il existe de nombreux comptages dans le cadre de l'observatoire Tempovélo qui permettent une vision des flux sur les rues, avenues et chronovélos de la métropole. Ils montrent une progression d'usage continue de ces chronovélo, et ont permis de confirmer le caractère stratégique de l'avenue Perrot-Jaurès en terme de flux existants.

Des craintes vis à vis de la vitesse que les modes actifs (vélos, trottinettes) peuvent parfois adopter et les manquements au code de la route.

La chronovélo a vocation à favoriser les modes actifs qui, même s'ils peuvent avoir une vitesse relativement élevée doivent en effet respecter le code de la route. A la différence de pistes cyclables « basiques », la chronovélo comporte un marquage spécifique qui identifie lisiblement les lieux de croisements avec les traversées piétonnes, sorties de voitures, les priorités... elle vise donc à rendre plus lisible et à sécuriser les modes actifs : chacun sa place. Des feux vélos seront également prévus, ils seront priorisés comme les bus, cela participera à mieux réguler le trafic et réduire les infractions.

ATELIER PARTICIPATIF : LES DÉSIRS POUR L'AXE

Résumé des enjeux et propositions formulés sur chaque table par thématique

La deuxième partie de l'atelier a été consacrée à un temps collectif durant lequel les participants devaient exprimer leurs désirs et envies pour l'avenir de l'axe, ainsi que les difficultés actuelles pour répondre à ces désirs ; au prisme de 5 thématiques (espaces publics et convivialité, nature en ville, formes bâties, commerces et services et mobilité).

ESPACES PUBLICS ET CONVIVIALITÉ

JOUER / SE RASSEMBLER / ANIMER / SE DÉTENDRE / S'ACTIVER / SE REPÉRER / S'APPROPRIER / ATTENDRE

N° TABLE

LES PRINCIPAUX DÉSIRS / ENVIES

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

TABLE 1

- Aménager des endroits/ lieux de rencontre sur l'avenue

∅

TABLE 2

- Créer des espaces apaisés, ombragés sur l'avenue Jean-Jaurès et sur ses abords
- Installer une boîte à livres
- Installer des bancs le long de l'avenue
- Améliorer les espaces enfants existants et en créer d'autres
- Faire du Stade Piot un lieu de convivialité comportant des espaces verts avec des arbres

- Manque de végétalisation et d'ombrage
- Peu d'espaces agréables pour patienter
- Manque d'espaces dédiés aux enfants (aménagements ludiques, terrains de jeu)
- Accès piétons et cycles peu sécurisées
- Vigilance quant aux commerces de type drive
- Manque de connexion et de porosité entre les quartiers adjacents à l'avenue Jean-Jaurès

TABLE 3

- Aménager des passages piétons plus larges
- Aménager des espaces de rencontre
- Installer plus de mobilier urbain pour faire une halte
- Installer des jeux pour les enfants
- Créer des espaces piétons plus larges

∅

TABLE 4

- Elargir les trottoirs et végétaliser
- Créer des espaces conviviaux, sportifs en extérieur
- Installer des jeux pour enfants

- Manque de lieux de repos, de rencontre et de jeux pour enfants

TABLE 5

- Disposer des bancs en L ou en face à face afin de favoriser la convivialité
- Aménager des zones de repos ombragées sur les trottoirs pour les personnes âgées
- Installer des damiers permettant de jouer aux échecs, aux dames

- Sentiment d'insécurité lié au manque d'éclairage
- Trottoirs non adaptés aux PMR et aux poussettes
- Absence de lieu de rencontre
- Manque d'espaces publics sur l'avenue Jean-Jaurès

NATURE EN VILLE

VÉGÉTALISER / SE RAFRAÎCHIR / ARBORER / PRÉSERVER / JARDINER / SENTIR / CUEILLIR

N° TABLE

LES PRINCIPAUX DÉSIRS / ENVIES

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

TABLE 1

- Végétaliser au pied des maisons
- Végétaliser les trottoirs
- Augmenter le nombre d'arbres sur l'avenue
- Créer un parc, un espace convivial devant l'Odyssée

- Peu d'espace pour implanter de la végétation
- Ilot de chaleur et réverbération du goudron

TABLE 2

- Planter des arbres sur le stade Charles Piot
- Installer des bacs de culture en accès libre
- Végétaliser le parking de l'Odyssée et la passerelle reliant Grenoble et Eybens
- Planter des arbres et ombrager l'avenue Jean-Jaurès de part et d'autre, notamment à proximité des arrêts de bus et aux abords des cheminements piétons
- Aménager des espaces verts incitant l'ancrage, l'arrêt dans un lieu
- Aménager des espaces verts entre les immeubles

- Manque global de végétation et d'espaces verts
- Absence d'endroits agréables pour s'arrêter
- Manque de place sur l'avenue pour planter des arbres
- Certains habitants priorisent les places de stationnement par rapport à la végétation
- Privilégier la plantation d'arbres plutôt que de fleurs

TABLE 3

- Créer un réseau écologique sur l'avenue
- Planter des arbres adaptés au changement climatique sur l'avenue
- Installer des murs végétalisés
- Mettre en valeur le Verderet, le rendre visible de l'espace public

Ø

TABLE 4

- Planter des arbres
- Remplacer l'asphalte par un revêtement perméable / végétal sur les places
- Aménager des jardins partagés
- Elargir et végétaliser les trottoirs
- Végétaliser les espaces de circulation

- Manque de place sur l'avenue pour créer de nouveaux parcs
- Absence de jardins

TABLE 5

- Végétaliser et ombrager au maximum l'avenue, notamment en plantant des arbres
- Aménager plus de parcs et d'espaces verts
- Prévoir des fontaines pour améliorer la qualité paysagère du lieu et favoriser la biodiversité

- Nature en ville et arbres rarement présents hormis dans les parcs
- Peu d'espaces naturels sur l'avenue

FORMES BÂTIES

HABITER / VOIR / ENTENDRE / VÉGÉTALISER / SE CHAUFFER / PRÉSERVER / CONSTRUIRE / INNOVER / ACCÉDER

N° TABLE

LES PRINCIPAUX DÉSIRES / ENVIES

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

TABLE 1

- Favoriser des constructions plus homogènes
- Instaurer / maintenir la possibilité de stationnement pour les habitants de maisons individuelles ne disposant pas de garage ou de stationnement privatif

∅

TABLE 2

- Harmoniser les architectures et éviter qu'elles soient des brises vues sur le paysage
- Créer de petits espaces verts à proximité des nouvelles constructions
- Construire de l'habitat collectif avec des places de parking ouvertes en rez-de-chaussée pour ne pas empiéter sur l'espace public
- Construire en retrait de la route
- Limiter la hauteur des immeubles
- Ne pas concentrer le bâti uniquement sur l'axe Jean Jaurès
- Construire des immeubles moins minéraux

- Certains immeubles construits sur l'avenue Jean-Jaurès coupent la vue sur le grand paysage
- Des constructions trop proches de la route
- Problèmes d'augmentation de la densification qui va gonfler le nombre d'automobiles sur l'axe Jean Jaurès (ex : immeubles nouveaux des Javaux face à la gendarmerie)
- Certains immeubles possèdent une terrasse donnant directement sur l'avenue Jean-Jaurès

TABLE 3

- Instaurer des murs, toitures végétalisées
- Installer des panneaux solaires
- Créer des logements sociaux
- Créer des logements avec des toits végétalisés, des murs végétalisés

∅

TABLE 4

- Limiter la hauteur des constructions à R+3
- Végétaliser les terrasses des immeubles
- Construire des immeubles présentant un retrait suffisant par rapport à la voirie

∅

TABLE 5

- Construire du bâti végétalisé comportant des toitures végétalisées et des panneaux solaires
- Remplacer l'habitat individuel par du collectif
- Mettre en place des capteurs solaires sur les toitures
- Limiter la hauteur des immeubles à R+4
- Créer des espaces verts devant les immeubles plutôt qu'à l'arrière
- Préserver les anciens bâtiments historiques d'Eybens

- Trop de passage de voiture au pied des bâtiments
- Trottoirs peu adaptés
- Habitat peu végétalisé
- Nouvelles constructions situées trop proches de la route

COMMERCES ET SERVICES

ACHETER / SE CULTIVER / SE DIVERTIR / LIVRER

N° TABLE

LES PRINCIPAUX DÉSIRES / ENVIES

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

TABLE 1

- Animer le centre-bourg le week-end

- Manque de marché le week end sur la place du bourg

TABLE 2

- Créer un espace médical regroupant diverses spécialités
- Conserver et instaurer des places de stationnement (arrêts déposes minute) desservant commerces et services médicaux
- Développer les véhicules autorisés pour les PMR pour tous les accès (à prix abordables)
- Créer davantage de commerces de proximité
- Ne pas mettre tous les commerces sur le même côté de l'avenue Jean-Jaurès
- Faciliter l'accessibilité PMR pour aller chez les professionnels de santé

- Difficulté à se garer pour les commerces de façon ponctuelle
- Pas de parking pour s'arrêter pour acheter du pain
- Signalétique qui n'a pas évolué au regard des changements (lieux divers : culture, sport)

TABLE 3

- Rendre les commerces plus visibles
- Instaurer de meilleures traversées pour rejoindre les commerces
- Installer une épicerie de proximité

- Village peu vivant le week-end
- Pas de grande surface sur Eybens (nécessité de se rendre à Poizat ou à Bresson)

TABLE 4

- Créer des commerces répondant aux besoins des habitants
- Instaurer une plus grande diversité de commerces
- Améliorer le stationnement pour se rendre dans les commerces

- Difficulté à trouver une place de stationnement
- Accessibilité piétons et handicapés à améliorer
- Manque de stationnements pour se rendre dans les commerces

TABLE 5

- Créer une petite supérette à Eybens
- Installer plus de commerces de proximité
- Créer des espaces pour les enfants sur les espaces attenants aux commerces
- Installer plus de commerces au Nord de l'avenue Jean-Jaurès

- Présence d'un trop grand nombre de banques
- Pas assez de diversité de commerces essentiels
- Manque d'une petite superette à Eybens

MOBILITÉ

SE DÉPLACER / PÉDALER / MARCHER / CONDUIRE / SE GARER / ATTENDRE / DÉPOSER / PARTAGER

N° TABLE

LES PRINCIPAUX DÉSIRES / ENVIES

LES DIFFICULTÉS ACTUELLES

TABLE 1

- Sécuriser les franchissements piétons et les carrefours sur l'avenue notamment ceux devant les arrêts de bus
- Empêcher les voitures de dépasser les bus au niveau des arrêts de bus
- Aménager des trottoirs plus spacieux

- Difficulté pour traverser la rue Jean Jaurès à certains moments de la journée
- Axe trop circulant
- Circulation difficile les week-ends de vacances scolaires

TABLE 2

- Créer une passerelle sur le pont de la rocade sud pour sécuriser les trajets vélos et piétons (à l'image de ce qui a été fait à Crest, dans la Drôme)
- Proposer une ligne de transport en commun type Chronobus depuis le plateau de Champagnier
- Créer des revêtements de route non bruyants
- Créer des cheminements piétons agréables
- Faire ralentir les véhicules aux passages piétons
- Créer des traversées de route et pistes cyclables bien sécurisées
- Aménager une gare type RER au niveau d'Eybens
- Aménager une Chronovélo
- Reporter les voies piétonnes et cyclables dans les petites rues avoisinantes
- Revoir l'éclairage sur les passerelles reliant Grenoble et Eybens

- Bouchons sur l'axe central et les axes annexes
- Voiture jugée trop présente sur l'avenue
- Avenue très polluée, induisant des difficultés à respirer pour les personnes se déplaçant en mode doux.
- Le bus C4 est impacté par les embouteillages aux heures de pointe
- Difficulté à franchir le pont de la rocade reliant Grenoble et Eybens lorsque l'on se déplace en mode doux
- Sentiment d'insécurité sur les passerelles reliant Grenoble et Eybens, notamment du fait d'un manque d'éclairage
- Chaussée en très mauvaises état à certains endroits

TABLE 3

- Créer des pistes cyclables sécurisées
- Faire en sorte que chaque mode de déplacement soit efficace et agréable
- Fluidifier les modes doux, notamment par la création d'une piste cyclable
- Elargir le pont de la rocade pour les vélos et les piétons
- Augmenter la fréquence des bus
- Installer des stationnements vélos
- Créer des stationnements voiture
- Réduire les embouteillages
- Créer des chemins transversaux à l'avenue pour les piétons et les vélos

- Trafic trop important pendant les vacances scolaires et les heures de pointe
- Pollution de l'air

TABLE 4

- Aménager une piste cyclable en site propre
- Faciliter le stationnement pour l'accès aux commerces
- Sécuriser les accès à l'école
- Permettre une meilleure cohabitation entre cycles et automobiles
- Sécuriser et signaler les voies cyclables
- Consacrer une voie aux vélos sur le pont de la rocade
- Imposer une voie dédiée aux transports en commun pendant les heures de pointe

- Difficile cohabitation entre vélos, voitures et piétons
- Circulation des piétons et vélos dangereuse sur le pont de la rocade
- Les vélos circulent sur les trottoirs
- Manque de sécurité au niveau de l'accès aux écoles

TABLE 5

- Adapter la taille des transports en commun par rapport à la quantité de passagers potentiels
- Augmenter la fréquence de passage des transports en commun
- Réduire la circulation des voitures sur l'axe Jean-Jaurès
- Sécuriser chaque mode de transport
- Sécurisation des pistes cyclables
- Sécuriser et élargir les trottoirs
- Sécuriser le passage sur le pont pour les modes actifs
- Connecter la Chronovélo avec la piste cyclable qui vient du plateau de Tavernolles
- Instaurer une circulation en sens unique
- Veiller à créer une continuité entre les différentes pistes cyclables aux alentours de la future Chronovélo
- Faire disparaître l'infrastructure de trolleybus

- Espace piéton qui n'est pas assez fluide
- Déplacements piéton et cycle peu sécurisés entre Eybens et Grenoble
- Trop d'arrêts de bus entre le secteur des Javaux et le centre-bourg

LES PROPOSITIONS PRINCIPALES DE L'ATELIER PARTICIPATIF

Résumé des enjeux et propositions communes à la majorité des 5 tables

SYNTHÈSE DES DÉSIRS

ESPACES PUBLICS ET CONVIVIALITÉ



- Créer des espaces de rencontre et de convivialité
- Installer plus de mobilier urbain (bancs) tout au long de l'avenue pour faire une halte
- Créer des espaces ludiques (jeux pour les enfants, damiers pour jouer aux échecs)
- Elargir les trottoirs et les ombrager

NATURE EN VILLE



- Végétaliser et ombrager les trottoirs et l'avenue
- Désimperméabiliser
- Végétaliser en pied d'immeuble
- Aménager plus de parcs et d'espaces verts
- Augmenter le nombre d'arbres sur l'avenue
- Installer des bacs de culture, des jardins partagés, accessibles à tous

FORMES BÂTIES



- Des constructions plus homogènes et non brise-vue sur le paysage
- Limiter la hauteur des constructions à R+4 maximum
- Créer des immeubles avec des toitures végétalisées
- Instaurer un retrait suffisant des immeubles par rapport à la voirie
- Créer des espaces verts à proximité des nouvelles constructions

COMMERCES ET SERVICES



- Conserver des places de stationnement pour se rendre dans les commerces et services médicaux (arrêt minute...)
- Améliorer la visibilité des commerces présents
- Installer plus de commerces de proximité et plus diversifié (épicerie, supérette...)
- Créer plus de services médicaux à Eybens
- Répartir les commerces sur l'avenue

MOBILITÉ



- Sécuriser les modes doux (particulièrement sur le pont de la rocade)
- Augmenter la fréquence des bus
- Connecter la Chronovélo et les transports en commun avec le plateau de Champagnier
- Faciliter les stationnements pour accéder aux commerces (arrêt minute...)
- Sécuriser les franchissements piétons et les carrefours sur l'avenue
- Faire ralentir et réduire la circulation sur l'avenue Jean-Jaurès
- Elargir les trottoirs et rendre les cheminements plus agréables
- Faciliter l'orientation des piétons et cycles (marquage)
- Fluidifier le trafic routier

SYNTHÈSE DES DIFFICULTÉS ACTUELLES

- Absence de lieu de rencontre et d'espaces agréables pour se reposer
- Manque de jeux pour les enfants
- Avenue jugée trop minérale

- Manque d'espaces pour planter des arbres
- Manque de végétation, d'espaces verts et d'arbres sur l'avenue

- Des habitats très minéraux
- Des constructions qui coupent la vue sur le paysage
- Des constructions aujourd'hui trop proches de la route

- Manque de commerces de proximité (épicerie, supérette...)
- Manque d'animation, notamment le week-end
- Manque de places de stationnement pour se rendre dans les commerces

- Trafic intense et embouteillages les weekends de vacances scolaires et les heures de pointe
- Passage sensible, dangereux au niveau du pont de la rocade
- Difficulté pour traverser l'avenue Jean-Jaurès à certains moments de la journée
- Insécurité des modes doux (piétons, cycles)
- Mauvaise cohabitation entre les modes de déplacement
- Manque de sécurité au niveau des traversées piétonnes proche des écoles